

Travaux publics

LA VILLE ENTAME SES TRAVAUX DU PRINTEMPS

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 3 avril 2025 – Même si dame Nature nous joue encore des tours, le printemps est bel et bien là et pour la Ville de Saint-Hyacinthe, cela signifie plusieurs choses.

Plantation d'arbres sur l'emprise municipale

Environ 400 citoyens ont reçu, ces derniers jours, une lettre leur annonçant que la Ville allait venir planter un arbre sur l'emprise municipale située devant leur propriété. Ces arbres sont plantés pour :

- augmenter les espaces ombragés;
- diminuer les îlots de chaleur et les gaz à effet de serre;
- contribuer au bien-être psychologique des citoyens par les bienfaits des arbres;
- améliorer la sécurité routière, car les rues bordées d'arbres semblent plus étroites et ralentissent la circulation;
- contribuer à diminuer la climatisation et le chauffage de nos bâtiments.

Cette opération est organisée et financée par la Ville et n'entraîne aucun frais pour les citoyens concernés. D'ailleurs, la Ville dédie des ressources considérables à la plantation et à l'entretien des arbres sur son territoire pour maintenir la santé de sa forêt urbaine et augmenter sa canopée (couvert arborescent) afin d'en tirer tous les bienfaits possibles. Chaque arbre planté bénéficie non seulement au propriétaire résidant à proximité, mais aussi à toute la collectivité. Pour en apprendre plus à propos de ces plantations, rendez-vous au st-hyacinthe.ca/arbre

Vente d'arbres

Pour continuer sur la thématique de l'arbre, si vous êtes propriétaire occupant sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe, il est encore temps de vous procurer un arbre pour la modique somme de 25 \$. Pour consulter les caractéristiques détaillées des arbres proposés ou pour faire l'achat de votre arbre en ligne, visitez le st-hyacinthe.ca/distribution-arbres. Pour les personnes qui préfèrent faire leur achat en personne, il est possible de le faire en se rendant dans un des points de vente suivants :

- Hôtel de ville, 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
- Édifice René-Richer, 955, rue Morison
- Édifice Gaétan-Bruneau, 1000, rue Lemire



Les propriétaires occupants qui auront fait l'acquisition d'un arbre pour enjoliver leur terrain résidentiel contribueront en même temps à accroître les espaces verts sur le territoire et, ainsi, à réduire les îlots de chaleur.

Ménage de printemps

Certains citoyens auront déjà remarqué la présence des balais de rue dans leur quartier. Cela signifie que la Ville a entamé son grand ménage du printemps qui consiste à ramasser les petites pierres concassées ayant été épandues pendant l'hiver dans les rues, sur les trottoirs ainsi que sur les pistes cyclables. Le Service des travaux publics profitera de chaque jour de beau temps pour procéder à ce grand ménage.

Bientôt, la Ville sera en mesure d'informer les citoyens des quartiers spécifiques dans lesquels le ménage sera entrepris. Pour permettre aux employés d'effectuer le meilleur travail qu'il soit, les citoyens sont invités à ne pas stationner, autant que possible, leur véhicule dans la rue. Les annonces des secteurs en cours de nettoyage seront diffusées sur les panneaux numériques de la Ville, sur sa page Facebook ainsi que sur son site Internet au st-hyacinthe.ca.

La Ville de Saint-Hyacinthe profite aussi de l'occasion pour souhaiter à tous ces citoyennes et citoyens un magnifique printemps et leur rappelle que la programmation des animations estivales sera bientôt dévoilée. Restez à l'affût!

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300